

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du : 02 décembre 2022

Délibération n° 01 : Décision modificative pour insuffisance de crédits au compte 6817.

Le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire d'approvisionner le compte 6817 afin de prendre en compte un impayé de la salle des fêtes. Il propose le virement de la somme de 160 euros du compte 615221 (Bâtiments publics) sur le compte 6817 (dotation provisions pour dépréciation des actifs circulant).
A l'unanimité des présents, le conseil municipal approuve la décision modificative.

Le secrétaire de séance,
Bernard GRANDIN



Le Maire,
François GRASSWILL

